



ISSN 1774-7988

ISSN en ligne : 2261-3455

## L'intertexte dans le roman policier

**Teresa Muryn**

Université Pédagogique de Cracovie, Pologne  
teresa.muryn@gmail.com

**Małgorzata Niziołek**

Université Pédagogique de Cracovie, Pologne  
mniziolek1@gmail.com

### Résumé

Notre objectif est de réfléchir sur la fonction des genres inclus dans le roman policier. Nous allons appuyer notre analyse sur deux intertextes : l'interrogatoire qui fait partie intégrale de l'enquête policière et le fait divers qui appartient au discours journalistique. Nous considérons les deux comme des marqueurs génériques ouvrant l'accès à des scènes constitutives du roman policier. Nous tenons à montrer comment les parcours intertextuels modifient les fonctions des genres.

**Mots-clés** : intertexte, genre, roman policier

### Intertext in crime fiction

### Abstract

The aim of this article is the reflection on function of genres included in crime fiction. Our analysis is based on two intertexts: the interview scene, which is an integral part of any investigation, and the chronicle, which belongs to press discourse. We acknowledge these two intertexts as markings that give access to constituted scenes of criminal fiction. It is important for us to show how intertext passages modify the function of genres.

**Keywords** : intertext, genre, crime fiction

### Introduction

« Le texte, - dit Halina Grzmil-Tylutki (2017 : 32) - objet empirique, matérialise le discours (activité domaniale) dans le genre ». Défini de cette façon, tout texte doit porter des traces génériques, entre autres une régularité compositionnelle, et discursive : sémantiques et contextuelles. L'intention communicationnelle et le but étant à l'origine du choix de formes préférées permettent donc de repérer

dans différents textes des ressemblances qui permettent, à leur tour, leur classification en genres discursifs. Comme il n'y a pas de texte qui n'appartienne pas à un genre, la reconnaissance de celui-ci oriente la communication verbale. La notion de genre, importante pour la linguistique textuelle et l'analyse du discours (Bachtine, Mainguenu, Rastier, Adam), s'est trouvée dernièrement dans le centre d'intérêt de la phraséologie dite étendue, qui l'inclut dans ses recherches de structures récurrentes ou privilégiées. Le corpus sur lequel se fonde cette étude se compose de romans policiers en français venant d'auteurs reconnus, aussi bien français qu'étrangers : Gaston Leroux, Maurice Leblanc, Conan Doyle, Georges Simenon, Fred Vargas, Agatha Christie, Jean-Christophe Grange, Arnaldur Indridason, Maxime Chattam, Dorothy L. Sayers, Harlam Coben, Jean-Claude Izzo, Pierre Magnan, Boileau-Narcejac, Exbrayat, et d'autres.

### 1. Le genre en analyse textuelle

Étant donné que tout discours se manifeste par un genre et le but discursif sera réalisé à travers le genre, l'identification du genre textuel devrait se faire dès les premiers mots. C'est pourquoi l'analyse des incipits est tellement importante. Ce sont les premiers mots arrangés dans des suites spécifiques qui devraient annoncer le genre. La suite n'est pas moins importante. Dans un genre, la présentation d'idées suit un modèle précis, aussi bien sémantique que structurel. La suite est non seulement prévisible, mais on dirait, obligatoire. Le genre a sa grammaire et son vocabulaire. Quand le texte commence par un incipit du type (les exemples qui suivent sont empruntés à H. Grzmil-Tylutki 2017 : 34-51) :

1. *Il était une fois, voici bien longtemps, un pauvre meunier qui avait trois fils ...*
2. *Antitussif opiacé*  
*(...) Ce médicament contient un antitussif opiacé qui bloque le réflexe de la toux ...*
3. *Nana. J'ai 35 ans brune aux yeux bleus aux formes généreuses, j'aime voyager....*

On identifie tout de suite le genre discursif, on sait dans quel but et avec quelle intention il a été produit. On prévoit la suite - plus même - on continue pour trouver l'information qu'on est sûr d'y trouver. On accepte les structures syntaxiques et le vocabulaire utilisé. Aucun changement lexical ou structural n'est pas prévu - il introduirait un chaos informationnel. Chaque modification des caractéristiques génériques d'un texte aboutirait à une déstabilisation informationnelle du texte : l'information qu'il serait censé de véhiculer ne serait plus fiable parce que la forme qui la transmettait deviendrait suspecte. Il semble que ce soit aussi l'idée

de H. Grzmil-Tylutki (2017 : 43) quand elle dit que « les fautes langagières rendent l'énoncé acceptable, les erreurs au niveau du genre, par contre, perturbent sa compréhension. Le texte n'a donc d'interprétation qu'en fonction du genre (et du discours). Le genre unit la forme linguistique avec une intention communicationnelle et le fonctionnement social ».

Les analyses des textes, leur classification en genres discursifs ou en séries génériques proposent des conclusions valables à tous les textes réunis dans une série générique : ils seront tous formulés dans le même but, dans les mêmes conditions socio-historiques, par conséquent, pour être reconnus comme occurrences génériques, ils doivent avoir la même structure régulière et leurs propres dénominations. C'est une condition *sine qua non* pour qu'une communauté linguistique communique sans échec. La forme régulière et le vocabulaire assorti garantissent la reconnaissance du genre et aboutissent à une communication réussie.

Ces analyses, très justes et incontestables, ont été appliquées à des genres ayant une forme figée ou quasi-figée (lettres, recettes de cuisine, prescriptions médicales, interviews, publicité, règlements, etc.). Leur construction et leur vocabulaire sont imposés comme dans tous les textes spécialisés où l'insoumission définitionnelle ou une modification de la forme introduiraient/provoqueraient des perturbations informationnelles. Il est inimaginable que, dans un texte spécialisé, on introduise des variantes génériques que ce soit au niveau de la définition ou au niveau de la forme textuelle.

Dans la plupart des textes analysés, cette structure imposée se présente de façon explicite. Tous les incipits et les excipits qui y appartiennent, les marquages du passage d'un paragraphe à un autre (si c'est le cas) forment une sorte de couverture phraséologique (nous avons emprunté ce terme à S. Mejri (2009)) qui détermine l'interprétation sémantique privilégiée des expressions employées.

Le problème de la classification générique se pose quand un texte appartient au genre où le but discursif et la régularité compositionnelle ne sont pas si évidents. Cela concerne, par exemple, le discours littéraire sous-classé en différents genres (roman policier, science-fiction, d'aventure, conte fantastique, etc.). Pour ce type de discours, les marqueurs génériques explicites n'existent pas, aucun incipit n'annonce le roman policier, il serait aussi difficile de postuler une rigidité formelle. L'appartenance au genre se fait sur la base de l'histoire racontée et des éléments qui la composent, mais ce n'est pas une analyse linguistique. Du moment où le texte est classifié comme littéraire, la linguistique textuelle semble abandonner la recherche de régularités formelles ou de marqueurs génériques formels. Le travail est repris par la phraséologie dite étendue et sa recherche de structures lexico-syntaxiques appropriées à un genre, aussi littéraire.

## 2. Le genre et la phraséologie

La notion de genre s'est avérée utile dans les dernières recherches en phraséologie. Certes, elle est déjà apparue dans la définition de la collocation en tant qu'un groupe de mots non figé, mais statistiquement pertinent, ce qui la renvoie aux contextes privilégiés. Jan Goes (2013) qui analysait des suites composées d'un adjectif primaire et d'un nom a constaté que « la collocation se présente comme une rencontre préférentielle de deux lexèmes construite selon un schéma syntaxique standard. Elle a un sens compositionnel et dans un certain nombre de cas, elle est culturellement liée ».

Pourtant ce sont les travaux de Tutin et Grossmann (2014) visant une analyse phraséologique du texte scientifique qui ont permis de dégager des structures lexico-syntaxiques propres à ce genre discursif. La couverture phraséologique du texte scientifique a été dévoilée avec toutes les expressions où l'agroupement préférentiel de lexèmes semble se justifier par l'appartenance générique. Ce travail gigantesque a quand même été facilité par l'existence de marqueurs génériques spécifiques et explicites et un caractère compositionnel régulier.

La recherche de structures lexico-syntaxiques appropriées dans un texte littéraire a été dernièrement entamée par le projet PHRASEOROM (<https://phraseorom.univ-grenoble-alpes.fr/>) dirigé, entre autres, par Iva Novakova. Les principes de la méthode sont les mêmes que pour le texte scientifique : une analyse statistique d'un grand corpus de textes devrait permettre de trouver des structures préférentielles pour un roman policier, un roman de science-fiction, etc.

Parallèlement, d'autres recherches en phraséologie du texte littéraire ont été proposées qui ont introduit la notion de motif (Legallois, Charnois, 2016).

Sur ce fond se situent les travaux du groupe de recherches DiSem (Muryn, Niziolek et al., 2015, 2016) qui postule l'existence de la matrice phraséologique, lexico-syntaxique d'un genre littéraire qui permettrait la classification de textes selon des critères purement linguistiques fondée sur une coexistence de structures lexico-syntaxiques préférentielles. Les recherches du groupe visent le roman policier. Malgré l'hétérogénéité actuelle du genre en question, il existerait un ensemble de structures qui, par leur caractère répétitif, garantissent la lisibilité et la réception du message. D'ailleurs, comme le remarque Dufays « lire, c'est toujours en partie aller à la recherche de structures familières » (Dufays, 1994 : 169). Même si l'auteur pense ici plutôt aux stéréotypes et clichés, cette constatation peut être également valable pour la structure langagière (collocations, unités polylexicales, motifs, etc.).

Or, pour dégager ces structures lexico-syntaxiques dans le genre textuel et leur attribuer le rôle de marqueurs génériques, il faut d'abord morceler le texte en fragments constitutifs. Avec des mots clés proposés pour un genre, on peut trouver dans le corpus des segments où la densité de ces mots est la plus grande et c'est dans ces fragments qu'il faut chercher des structures pertinentes.

Mais il faut remarquer aussi que le roman policier n'est pas homogène non plus du point de vue générique. Dans son architecture on retrouve des emprunts à d'autres genres dont certains (par exemple une enquête) semblent avoir leur place fixe et obligatoire. Pourtant il serait difficile d'attribuer au roman policier l'étiquette du genre compositionnel. Il semble plus juste ici de parler d'intertextualité.

### 3. L'intertextualité

La notion d'intertextualité a été introduite par Julia Kristeva pour décrire la présence d'un texte dans un autre et elle a servi surtout à la description des moyens par lesquels cette relation intertextuelle se manifestait (allusions, citations, références, etc.). Nous nous référons à une définition plus large de la notion, proposée par Gérard Genette, de la présence effective d'un texte dans un autre et proposons de l'étendre sur la présence d'un genre dans un autre. Dans tous les exemples de l'intertexte trouvés dans le roman policier, il ne s'agit pas vraiment de copier un genre et le coller dans un autre (ici roman policier) pour en faire un texte cohérent où des genres s'unissent pour créer, comme le dit H. Grzmil-Tylutki en utilisant le terme de Wotjak (2017 : 43), une collection de genres et dont elle donne l'exemple de la messe qui se compose de prières, homélie, chants, etc. Dans le cas du roman policier, le genre emprunté ne l'est pas avec toutes ses caractéristiques discursives et compositionnelles. Ses buts et intentions discursifs s'effacent, ce qui reste c'est la régularité compositionnelle. Le genre emprunté est accommodé aux buts discursifs du genre empruntant et le lecteur s'en rend compte parfaitement. Les propos de Malrieu et Rastier vont dans le même sens : « (...) le voisinage d'autres genres ou, s'il s'agit de genres inclus<sup>1</sup>, d'autres contextes d'inclusion suffit à les modifier : ainsi, un proverbe n'a pas le même sens dans un discours ludique ou dans un discours juridique, etc. (2001) ».

Ainsi, l'interrogatoire (phase cruciale de l'enquête), que nous identifions comme un genre à part, sert à cerner le coupable, dévoiler la vérité, etc. Dans le roman policier qui l'emprunte obligatoirement parce que c'est sa marque générique, l'auteur entretient une relation avec le lecteur qui reconnaît le genre par sa composition formelle.

Le genre emprunté serait donc un intertexte (genre inclus) qui, en conservant sa régularité compositionnelle, perd son intention communicationnelle. Nous essayerons de le prouver en analysant deux emprunts génériques (genres inclus) dans le roman policier : un interrogatoire (une interview policière) et un fait divers (le discours journalistique). Tous les deux constituent des parties intégrales du roman policier.

### 3.1. L'interrogatoire

Les deux exemples de l'interrogatoire qui suivent proviennent de genres littéraires différents. Le premier, emprunté à Ch. Plantin (1990:89), vient du livre d'Arthur London, *L'aveu*, décrit un épisode des procès de Prague qui ont eu lieu en 1952 dans le but d'éliminer les cadres du Parti communiste tchécoslovaque présentés de façon mensongère comme ennemis du régime socialiste. Le second est un fragment du roman policier contemporain de Pierre Lemaitre (2011) intitulé *Alex*.

(1) « *Et il poursuit :*

- „*Vous avez connu Field ?*

- *Oui*

-*Vous avez maintenu des relations avec lui ?*

- *Oui.*

- *Field a bien été démasqué comme espion américain dans le procès Rajk ?*

- *Oui.*

- *Comment s'appellent des liaisons entretenues avec un espion : ce sont des relations d'espionnage. N'est-ce pas ? Celui qui entretient des liaisons d'espionnage avec un espion est un espion lui-même. Pourquoi avoir peur de mots ? Celui qui fait le pain est bien un boulanger...”*

*Et comme je me défends violemment contre une telle interprétation abusive des faits, étant donné que les informations que j'avais données à Field étaient de notoriété publique, qu'il aurait pu trouver lui-même les adresses dans le bottin téléphonique de Prague, le référent me donne cette docte réponse :*

- „*Si un soldat vous dit que le calibre de son fusil est 7,92, c'est de l'espionnage, même si la veille la description détaillée de ce fusil a été donnée par la presse.” »*

Arthur London, *L'aveu*, cité par Christian Plantin (1990: 89), éd. Kimé.

(2) *-Ah, Stefan Maciak. Vous ne le connaissez pas non plus...*

*Thomas ne dit rien. Il attend visiblement de voir comment les choses vont tourner.*

*- Un cafetier de Reims..., dit Armand.*

*- Jamais mis le pied à Reims.*

*- Avant, il avait un café à Epinay-sur-Orge. D'après les registres de Distrifair, votre employeur, il était sur votre tournée de 1987 à 1990, il avait deux flippers de chez vous en dépôt.*

*- Possible.*

*- Certain, monsieur Vasseur, absolument certain.*

*Thomas Vasseur change de stratégie. Il regarde sa montre, paraît faire un rapide calcul, puis il se cale dans son fauteuil, croise ses mains sur sa ceinture, prêt à patienter pendant des heures s'il le faut.*

*- Si vous disiez où vous voulez en venir, je pourrais peut-être vous aider.*

*(...)*

*Volontiers, reprend Louis. Je pense en effet que vous pouvez nous aider, monsieur Vasseur. (...) Mais d'abord, juste un point de détail. Vous ne vous souvenez pas de M. Maciak, cafetier à Epinay-sur-Orge. Pourtant, d'après les registres de Distrifair, en quatre ans, vous avez fait pas moins de sept visites chez lui...*

*- J'en visitais, des clients ...*

Pierre Lemaitre, 2011, Alex, éd. Albin Michel (335-339).

Dans les deux fragments nous pouvons constater un invariant de forme : il s'agit bien d'un interrogatoire avec tous ses traits caractéristiques : forme du dialogue, structures routinières, etc., pourtant l'intention des deux auteurs est différente.

L'emprunt générique de London (cf. l'ex. 1) illustre l'intertextualité avec tous ses traits définitionnels : il s'agit d'une citation - le dialogue est mis entre guillemets. La présence effective d'un texte dans un autre est ici littérale et explicite. Pourtant l'intention de l'auteur n'est pas la même que celle du commissaire qui mène l'enquête : il s'agit de dénoncer les méthodes du procès, démontrer comment on peut piéger un accusé avec un dialogue sophistique.

Dans l'exemple (2) tiré du roman policier, le genre se fait reconnaître de la première phrase routinière, on n'a pas besoin de savoir qui est Louis ou Armand, grâce à la régularité compositionnelle, ils sont identifiés comme policiers (ou des personnes autorisées à enquêter), mais le but du texte est de donner au lecteur « l'état de l'art » dans un moment donné du roman. L'interrogatoire dans le roman policier sera toujours fragmentaire parce que son objectif n'est pas le même que dans la réalité. Pourtant, le genre est reconnu grâce à ses éléments les plus

routiniers/stéréotypés. Une analyse détaillée des phrases routinières à l'interrogatoire dans notre analyse du corpus et qui avait pour but de relever des propos réitérés dans chaque contexte constitutif du roman policier, a bien rendu compte du phénomène : dans la plupart des cas, l'interrogatoire a été introduit dans le texte à l'aide des formules empruntées directement au discours spécialisé de l'interrogatoire policier : *Votre nom ? ; Où avez-vous été ... ? Avez-vous connu ... ? Où étiez-vous ? ...., Qu'est ce que vous faisiez....?* etc. Un vrai interrogatoire commence aussi par l'identification de la personne interrogée (âge, profession, etc.), les questions sur son lien avec le crime (alibi, motif, relations avec la victime, etc.) et se réalise à travers des phrases dont la forme et le but sont compris et acceptés par les participants au dialogue, comme le prouve le dialogue suivant :

(3) - *Donc, Thomas Vasseur, né le 16 décembre 1969.*

- *C'est dans le dossier, je crois.*

*Pas agressif, mais cassant. Agacé.*

- *Oh oui, oui ! assure Louis avec une sincérité débordante. On doit juste vérifier que tout est en ordre. Pour boucler le dossier, rien d'autre. (...)*

- *Et vous êtes directeur des ventes dans une entreprise de location de jeux ?*

- *C'est ça, (...)*

- *Vous êtes marié, vous avez trois enfants.*

- *Voilà, vous savez tout.*

(Lemaitre, 317-318)

On peut dire qu'un convoqué comprendra que l'interrogatoire vient de commencer avec la toute première question qui sert à confirmer son identité ; il reconnaît le genre par son incipit et il s'attend à la suite, c'est-à-dire aux questions qui vont suivre obligatoirement. Dans le roman policier, ces premières formules génériques peuvent être omises et, le plus souvent, elles le sont. Mais l'emploi d'une formule identifiant le genre emprunté semble avoir non seulement un but romanesque, mais aussi structural : elle introduit un constituant obligatoire du roman policier, celui de l'interrogatoire. Dans la matrice lexico-syntaxique du roman policier, il s'agirait donc d'un incipit à une de ses parties constitutives. Parfois une telle formule est accompagnée de précisions contextuelles portant sur des lieux (*Lundi dix-sept heures. Les locaux de la Brigade criminelle.*) ou des participants, mais c'est toujours la formule stéréotypée qui marque le passage à l'interrogatoire.

Il faut souligner une autre propriété de ce genre emprunté. Comme l'interrogatoire n'apparaît jamais ni dans la vie ni dans le roman policier dans son intégralité ininterrompue, il faut le reprendre au moment où il avait été abandonné. A la différence de l'interrogatoire réel, dans le roman, le genre sera repris à l'aide de n'importe quelle de ses formules routinières à condition qu'elle soit identifiée comme telle :

- *Voyez-vous, a dit Camille, nous avons des incertitudes concernant la mort de votre sœur. Demi-sœur, pardon.* (Lemaitre :382).

Bien sûr, et comme nous venons de le dire avant, l'interrogatoire dans le roman policier ne sert pas à découvrir la vérité, mais à situer le lecteur dans l'histoire et, indirectement, à approfondir/fournir des caractéristiques des personnages-clés. Les commentaires qui accompagnent le dialogue générique ont donc pour but d'orienter les sentiments envers la personne interrogée. On peut y retrouver aussi des constructions propres au genre, à valeur positive ou négative, référant à la compétence générique du lecteur qui feront activer son savoir extralinguistique et ses principes axiologiques. Nous pourrions donc ressentir une compassion envers une innocence naïve de London confrontée à la cruauté de l'argumentation sophistique du commissaire, tandis que le personnage de Vasseur, tel qu'il est présenté par Lemaitre, va certainement inspirer un plaisir un peu sadique de voir piégé un suspect très peu sympathique, auteur probable d'un crime ignoble. Le sophisme évident de « visiter un client, donc entretenir des relations avec lui » de ce dernier nous importera peu. Mais la recherche de ce type de construction est un autre problème que nous n'allons pas aborder dans cet article.

#### 4.2. Le discours journalistique

L'emprunt au discours journalistique, à un fait divers surtout, semble jouer aussi le rôle de l'indicateur d'un constituant obligatoire du roman policier. D'après nos analyses, il sert à introduire la description de la scène (du lieu) du crime. En tant qu'un fait divers, sous genre du discours journalistique, il a pour but d'informer le public de l'événement. Il se reconnaît presque infailliblement par sa construction régulière : date suivie d'une phrase passive, ayant très peu de variantes lexicales (Muryn, Niziołek et all. 2016). Il suffit de comparer les deux exemples ci-dessous (4 et 5) trouvés sur Internet, parus avec deux ans de décalage, pour se rendre compte du caractère, on dirait figé, de leur construction lexico-syntaxique :

(4) *4 mai 2015 Un corps sans vie d'enfant a été retrouvé flottant au bord de l'Oise. Les habits correspondent à ceux du petit Marcus, qui avait disparu le 24 ...* (tempsreel.nouvelobs.com > Faits divers)

(5) *9 août 2017 - Le corps de la femme de 60 ans a été retrouvé sans vie ce mercredi matin. Sans donner plus de précision, Het Nieuwsblad précise que la ...* (www.sudinfo.be > Actualité > Faits divers)

A cette première phrase, on prévoit la suite du genre (on restitue son schéma), aussi bien sa construction que le choix du lexique : il suffit de naviguer sur le

terrain bien connu du fait divers pour trouver facilement les informations qu'on s'attend d'ailleurs à y trouver. Sa valeur d'incipit textuel identifiant le genre est très exploitée dans le roman policier en tant qu'un introducteur à la scène du crime. Elle apparaît en plusieurs variantes stylistiques, mais son pivot lexico-syntaxique servant de marqueur générique reste intact. Rastier remarque que « les relations entre discours ne sont jamais directes, mais toujours médiatisées par des transpositions. Les rapports au sein du genre dominant les rapports entre lignées, comme au sein du discours : les relations d'un genre à l'autre supposent également des transpositions (comprenant les inclusions, citations, etc.) » (2001).

Dans l'exemple (6), l'auteur exploite la citation. L'intertexte se présente dans sa version de l'emprunt littéral et explicite. Dans (7), la même phrase introductrice est intégrée au contexte sans aucune marque explicite, elle remplit pourtant son rôle générique double. Les cas réunis dans (8) sont les plus intéressants : la phrase-modèle est accommodée de façon à décrire une expérience personnelle. Même dans ce cas extrême, elle n'induit pas en erreur : ses traits génériques conservés assurent sa fonction introductrice intacte à la scène du crime.

(6) *Je me connectai avec les archives de L'Est républicain et tapai plusieurs mots clés : Sartuis, juin, 2002, cadavre, meurtre, femme ... J'obtins un seul article, dans l'édition du 28 juin :*

*DÉCOUVERTE D'UN CORPS*

*A NOTRE-DAME-DE-BIENFAISANCE*

*Le corps d'une femme nue a été découvert hier matin, à quelques kilomètres de Sartuis (haut Doubs), dans le parc naturel de la fondation de Notre-Dame-de-Bienfaisance. D'après nos informations, le corps a été repéré par Marilynne Rosarias, la directrice de la fondation, sur le plateau qui surplombe le monastère. (Grangé, Le serment des limbes)*

(7) *Le dénommé Manolo Santiago a été assassiné hier soir. – Où ? – Son corps a été découvert à Manhattan. Dans le secteur de Washington Heights. (Coben, Dans les bois).*

*Le 10 janvier 2002, un second corps était découvert, dans la cour d'un atelier turc, rue du Faubourg-Saint-Denis. Même type de victime rousse, ne correspondant à aucun avis de recherche ; mêmes traces de tortures ; mêmes entailles sur le visage. (Grangé, L'empire des loups).*

(8) *Je crains que tu te méprennes sur mes paroles : je l'ai retrouvée, morte ! -Morte ? -Plus précisément assassinée, d'une balle dans la tête. Le corps a été découvert par une patrouille, gisant dans les douves des Invalides, côté ville. (Sylvain, Soeurs de sang)*

C'est une des serveuses, Mlle Marinette Gassendi, qui a découvert son corps sans vie au milieu d'un désordre indescriptible. Le mystère est total.

### Conclusion

L'analyse du corpus de romans policiers dans le but de trouver leur matrice lexico-syntaxique a révélé plusieurs facteurs qu'il faut prendre en compte dans la recherche. D'une part, elle a confirmé une régularité compositionnelle du genre, mais en même temps elle nous a fait découvrir sa diversité structurelle intérieure. Cette diversité n'a rien à voir avec une liberté stylistique propre au discours littéraire ; il s'agit d'une diversification fonctionnelle, constitutive au genre où chaque modification pourrait porter atteinte à la cohérence du texte intégral. Pour trouver les structures lexico-syntaxiques obligatoires pour le genre, pouvant l'identifier, il faut d'abord morceler le texte entier en segments constitutifs. Nous l'avons démontré en extrayant deux intertextes provenant de genres appartenant aux discours différents : au discours spécialisé policier qui s'est matérialisé en interrogatoire et au discours journalistique dans la variante de fait divers. Tous les deux ont été empruntés par le roman policier et accommodés aux besoins du genre empruntant sans en modifier les caractéristiques.

Les emprunts génériques n'ont d'ailleurs rien de particulier. Legallois, Charnois et Poibeu qui s'étaient donné pour but de trouver des clichés dans les romans sentimentaux grâce à la méthode de « motifs » ont constaté par rapport à certains exemples (p.ex. : (4) *Il referma les mains sur la taille, et elle l'enfourcha.*) une telle inadéquation générique qu'elle leur a valu une note : « Et oui ! Harlequin, propose deux collections érotico-pornographiques (...) qui, d'ailleurs, ne dénaturent en rien l'aspect sentimental des romans. Seul l'aspect fleur-bleue est quelque peu décoloré » (2016 : 9).

Pourtant une analyse plus détaillée semble révéler une autre fonction de l'intertexte. En s'appropriant des structures identifiantes du genre emprunté, le genre empruntant semble profiter de leur caractère formel stéréotypé, mais aussi de l'intention discursive initiale qu'elles véhiculent. Si cette dernière est importante pour la cohérence de l'histoire, l'emploi de formules génériques routinières joue un rôle important, voire décisif, dans la décomposition du texte en segments constitutifs. Elles servent d'indicateurs à ces segments et permettent au lecteur de positionner un fragment donné dans le texte entier. On dirait donc qu'avec elles, il se dessine dans la matrice du roman policier une sorte de couverture lexico-syntaxique structurant le tout en parties constitutives dont chacune comprendrait ses propres structures lexico-syntaxiques. D'autres exemples pourraient le prouver

aussi. Pourrait-on douter que la phrase *Je vous dirais plus après l'autopsie* ne peut être attribuée qu'au médecin légiste et qu'elle sert d'incipit textuel au segment *autopsie*, tandis qu'une autre *L'autopsie n'a rien révélé* y sert d'un excipit possible ?

### Bibliographie

- Dufays, J.-L. 1994. *Stéréotype et lecture*, éd. Mardaga, coll. Philosophie et langage. p.169.
- Goes, J. 2013. « Les adjectifs primaires et la collocation ». *Cahiers de Lexicologie*, n° 102, *Unité en sciences du langage et collocations*, p. 185-206.
- Grzmil-Tylutki, H. 2016. Initiation à la linguistique textuelle. In : Études sur le texte dédiées à Halina Grzmil-Tylutki, (ed.) J. Górniewicz, B. Marczuk, I. Piechnik, Kraków : Biblioteka Jagiellońska, p. 15-60.
- Krazem, M. 2011. « Présentation : du genre vers la grammaire ». *Les genres de discours vus par la grammaire*, LINX. p. 64-65.
- Legallois, D., Charnois, T., Poibeau, T. 2016. « Repérer les clichés dans les romans sentimentaux grâce à la méthode des motifs ». *Phraséologie et genres discursifs LIDL*, n° 53, p. 95-117.
- Malrieu, D., Rastier, F. 2001. « Genres et variations morphosyntaxiques ». *Traitement automatique des langues*, vol. 42, n°2, p.551.
- Mejri, S. 2009. « Figement, défigement et traduction. Problématique théorique », Universidad de Alicante, *Rencontres Méditerranéennes*, n° 2, p. 153-163.
- Muryn, T., Niziolek, M., Hajok, A., Prażuch, W., Gabrysiak, K. 2016. « Scène de crime dans le roman policier : essai d'analyse lexico-syntaxique », In : Actes du *CMLF2016* : <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20162706007> [consulté le 15 octobre 2017].
- Muryn, T., Niziolek, M. 2016. Pour une analyse phraséologique du roman policier. In : Mogorron Huetra, Pedro, Cuadrado Rey, Analia, Martinez Blasco, Iván, Navarro Brotons, Lucia, (éds), *Frasesología, variacion y traducción*, Peter Lang.
- Rastier, F. 2001. *Éléments de théorie des genres*, Texte diffusé sur la liste fermée Sémantique des textes. [http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier\\_Elements.html](http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Elements.html) [consulté le 15 octobre 2017].
- Tutin, A., Grossmann, F. 2014. *L'écrit scientifique : du lexique au discours. Autour de Scientext*. Presses de l'Université de Rennes.

### Note

1. Rastier (2001) parle de « genres inclus ». Krazem préfère le terme « méronyme », car il saisit une propriété relationnelle (Présentation : du genre vers la grammaire, LINX, IN: 64-65 | 2011 : Les genres de discours vus par la grammaire ).